

easybike

Manuel d'utilisation



easybike

MANUEL UTILISATEUR

Félicitations, vous venez d'acheter un vélo à assistance électrique conçu et assemblé par le Groupe Rebirth. Nous vous remercions de votre confiance et espérons que vous allez profiter pleinement de cette nouvelle expérience.

Ce guide de prise en main vous aidera à profiter rapidement de votre vélo à assistance électrique dans les meilleures conditions. Gardez-le précieusement, il est également votre document de référence pour vos garanties et mentions légales.

Informations importantes incluses :
merci de bien le lire avant la première utilisation et de le conserver.



Pour plus d'informations, ou l'accès aux notices de nos fournisseurs, rendez-vous sur notre site www.easybike.fr

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE	06
1.1 Présentation des composants	06
1.1.1 Modèle EasyCool Street	06
1.1.2 Modèle EasyCool Max	07
1.1.3 Modèle EasyCity Street	08
1.1.4 Modèle EasyCity Max	09
1.1.5 Modèle EasyCity Cross	10
1.1.6 Modèle EasyLand Cross	11
1.1.7 Modèle EasySport	12
1.1.8 Modèle EasySport Max	13
1.1.9 Modèle EasyTail	14
1.2 Informations de sécurité et normes	15
1.3 Le vélo à assistance électrique en 4 points	15
1.4 Le guide des modèles : votre vélo adapté à vos besoins	16
2. MISE À LA ROUTE ET RÉGLAGES	17
2.1 Conseils généraux d'utilisation	17
2.2 Réglage de la potence (selon modèles) et du guidon	18
2.3 Réglage de la selle	19
2.4 Béquillage	20
2.5 Assemblage des pédales	20
2.6 Feux	21
2.7 Autres recommandations d'utilisation	21
2.7.1 Réglages du dérailleur	21
2.7.1.a Régler les butées	21
2.7.1.b Régler la tension du câble de dérailleur	22
2.7.1.c Le test de passage de vitesses	22
2.7.1.d Le passage de vitesses manque de précision	22
2.7.2 Réglages des roues	23
2.7.3 Transport des enfants et de charges	23
3. BATTERIE	24
3.1 Remarques générales	24
3.2 Recharge de la batterie	25
3.3 Batterie - précautions d'usage	25
3.4 Installation et extraction de la batterie	26
3.5 Allumage de la batterie	26

4. CONSOLE DE COMMANDE	27
4.1 Console LCD Bafang C221	27
4.1.1 Boutons	27
4.1.2 Allumage / arrêt du système	27
4.1.3 Sélection du niveau d'assistance	27
4.1.4 Commande d'éclairage avant	27
4.1.5 Interface écran	27
4.2 Console LCD Bafang C18 / C270	28
4.2.1 Boutons	28
4.2.2 Allumage / arrêt du système	28
4.2.3 Sélection du niveau d'assistance	28
4.2.4 Commande d'éclairage avant	28
4.2.5 Interface écran	28
4.3 Console LCD Key Display KD21C	29
4.3.1 Boutons	29
4.3.2 Allumage / arrêt du système	29
4.3.3 Sélection du niveau d'assistance	29
4.3.4 Commande d'éclairage avant	29
4.3.5 Interface écran	29
4.4 Moteurs et batteries	30
5. ENTRETIEN	31
5.1 Plan d'inspection	31
5.2 Recommandations	32
5.3 Carnet d'entretien	33
6. GARANTIE	34
6.1 Information sur la garantie et éléments nécessaires à sa mise en œuvre	34
6.2 «Passeport» de votre Easybike	34
6.3 Garantie commerciale	35
6.4 Garanties légales	36

1. PRÉAMBULE

1.1 Présentation des composants

1.1.1 Modèle EasyCool Street



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Porte bagage
- 5 Feu arrière
- 6 Chaîne
- 7 Frein arrière
- 8 Moteur
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Carter de chaîne
- 12 Pédales
- 13 Pédales

- 14 Batterie
- 15 Poignées de guidon
- 16 Console de commande
- 17 Manette de vitesses
- 18 Leviers de frein
- 19 Potence
- 20 Feu avant
- 21 Gardes-boue
- 22 Fourche
- 23 Frein avant
- 24 Roue
- 25 Pneu

1.1.2 Modèle EasyCool Max



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Porte bagage
- 5 Feu arrière
- 6 Moteur
- 7 Chaîne
- 8 Frein arrière
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Carter de chaîne
- 12 Pédalier
- 13 Pédales

- 14 Batterie
- 15 Poignées de guidon
- 16 Console de commande
- 17 Manette de vitesses
- 18 Leviers de frein
- 19 Potence
- 20 Feu avant
- 21 Gardes-boue
- 22 Fourche
- 23 Frein avant
- 24 Roue
- 25 Pneu

1.1.3 Modèle EasyCity Street



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Porte bagage
- 5 Feu arrière
- 6 Frein arrière
- 7 Chaîne
- 8 Moteur
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Carter de chaîne
- 12 Pédaalier
- 13 Pédales

- 14 Batterie
- 15 Poignées de guidon
- 16 Console de commande
- 17 Manette de vitesses
- 18 Leviers de frein
- 19 Potence
- 20 Feu avant
- 21 Gardes-boue
- 22 Fourche
- 23 Frein avant
- 24 Roue
- 25 Pneu

1.1.4 Modèle EasyCity Max



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Porte bagage
- 5 Feu arrière
- 6 Frein arrière
- 7 Chaîne
- 8 Moteur
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Carter de chaîne
- 12 Pédalier
- 13 Pédales

- 14 Batterie
- 15 Poignées de guidon
- 16 Console de commande
- 17 Manette de vitesses
- 18 Leviers de frein
- 19 Potence
- 20 Feu avant
- 21 Gardes-boue
- 22 Fourche
- 23 Frein avant
- 24 Roue
- 25 Pneu

1.1.5 Modèle EasyCity Cross



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Porte bagage
- 5 Feu arrière
- 6 Frein arrière
- 7 Carter de chaîne
- 8 Moteur
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Chaîne
- 12 Pédalier
- 13 Pédales

- 14 Batterie
- 15 Poignées de guidon
- 16 Console de commande
- 17 Manette de vitesses
- 18 Leviers de frein
- 19 Potence
- 20 Feu avant
- 21 Gardes-boue
- 22 Fourche
- 23 Frein avant
- 24 Roue
- 25 Pneu

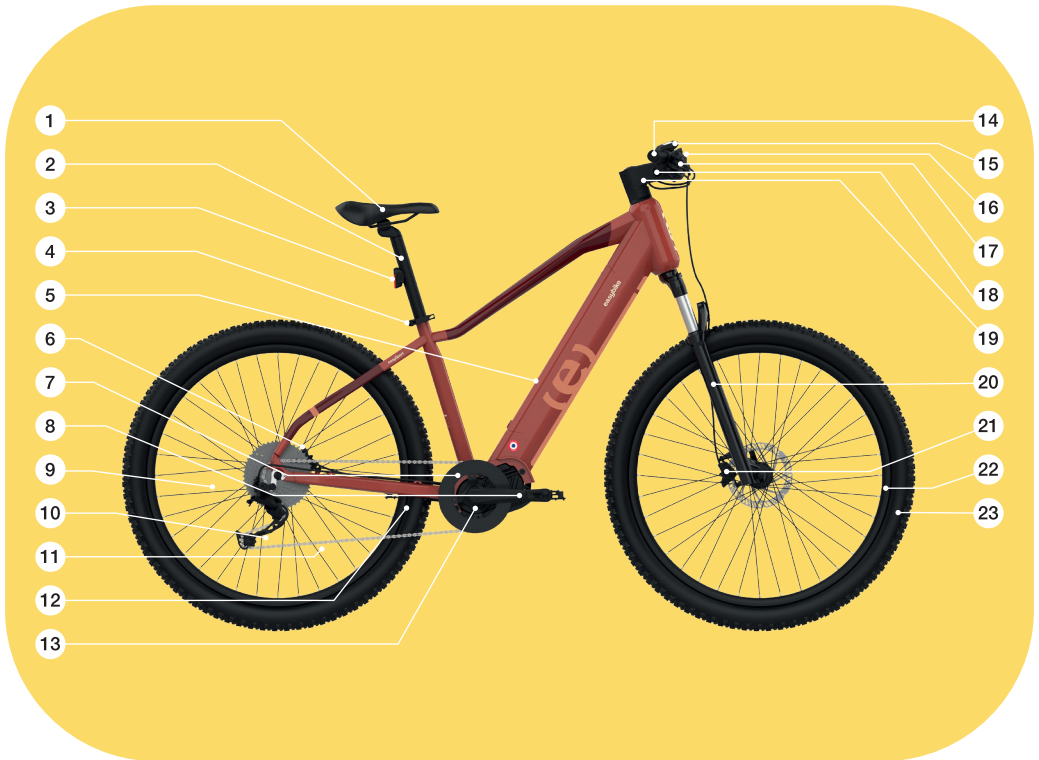
1.1.6 Modèle EasyLand Cross



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Porte bagage
- 5 Feu arrière
- 6 Frein arrière
- 7 Carter de chaîne
- 8 Moteur
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Chaîne
- 12 Pédales
- 13 Pédalier

- 14 Batterie
- 15 Poignées de guidon
- 16 Console de commande
- 17 Leviers de frein
- 18 Manette de vitesses
- 19 Potence
- 20 Feu avant
- 21 Gardes-boue
- 22 Fourche
- 23 Frein avant
- 24 Roue
- 25 Pneu

1.1.7 Modèle EasySport



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Feu arrière
- 4 Collier de selle
- 5 Batterie
- 6 Frein arrière
- 7 Carter de chaîne
- 8 Moteur
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Chaîne
- 12 Pédales
- 13 Pédalier

- 14 Poignées de guidon
- 15 Console de commande
- 16 Feu avant
- 17 Leviers de frein
- 18 Manette de vitesses
- 19 Potence
- 20 Fourche
- 21 Frein avant
- 22 Roue
- 23 Pneu

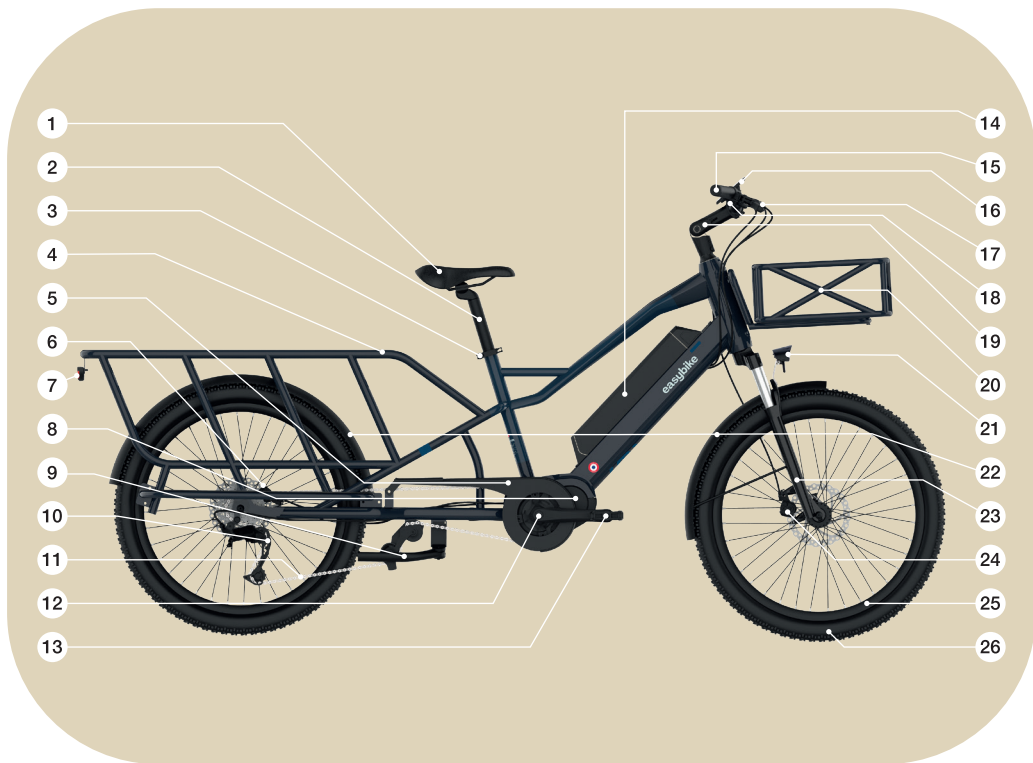
1.1.8 Modèle EasySport Max



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Amortisseur
- 5 Batterie
- 6 Frein arrière
- 7 Carter de chaîne
- 8 Moteur
- 9 Dérailleur arrière
- 10 Chaîne
- 11 Pédales
- 12 Pédalier

- 13 Poignées de guidon
- 14 Console de commande
- 15 Leviers de frein
- 16 Manette de vitesses
- 17 Potence
- 18 Fourche
- 19 Frein avant
- 20 Roue
- 21 Pneu

1.1.9 Modèle EasyTail



- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Collier de selle
- 4 Porte bagage arrière
- 5 Carter de chaîne
- 6 Frein arrière
- 7 Feu arrière
- 8 Moteur
- 9 Béquille
- 10 Dérailleur arrière
- 11 Chaîne
- 12 Pédalier
- 13 Pédales

- 14 Batterie
- 15 Poignées de guidon
- 16 Console de commande
- 17 Leviers de frein
- 18 Manette de vitesses
- 19 Potence
- 20 Porte bagage avant
- 21 Feu avant
- 22 Gardes-boue
- 23 Fourche
- 24 Frein avant
- 25 Roue
- 26 Pneu

1.2 Informations de sécurité et normes

Exigences légales concernant l'utilisation de votre vélo à assistance électrique (VAE)

Selon la législation européenne, nos VAE font partie des bicyclettes. A ce titre, trois critères doivent être respectés :

- Le vélo est équipé d'une assistance au pédalage, assistance fournie uniquement lorsque vous pédalez.
- L'assistance est limitée à une vitesse de 25 km/heure.
- La puissance nominale fournie est de 250 W maximum. Elle peut être inférieure dans certains pays en fonction de la législation en vigueur.

Votre VAE répondant à ces critères, vous n'avez nul besoin d'un permis ni de brevet de sécurité routière, il n'y a aucune limite d'âge et vous pouvez rouler sur les pistes cyclables. Les dispositions légales quant à l'assurance de votre VAE peuvent varier selon les prescriptions en vigueur dans votre pays et il est de votre responsabilité de vous conformer à ces dernières. Vous pouvez consulter un distributeur agréé pour de plus amples informations. La charge maximale admissible sur votre vélo est de 120 Kg (poids de l'utilisateur et de tous les éléments transportés : sacoches, accessoires...)

1.3 Le vélo à assistance électrique en 4 points

1 • Le moteur : d'une puissance nominale de 250W, selon la réglementation européenne, il est alimenté par la batterie.

2 • La batterie : elle fournit la quantité d'énergie selon le mode d'assistance choisi. Elle est amovible pour être rechargée facilement.

3 • La console : placée sur le guidon, elle permet d'activer ou de couper le système et de modifier le mode d'assistance. Nota Bene : il est possible de rouler sans assistance, comme un vélo classique.

4 • Les capteurs : ils détectent votre action sur les pédales et autorisent la mise en marche du moteur.





Circuler à vélo nécessite vigilance et prudence, nous vous conseillons pour cela de :

- Vous doter de protections appropriées telles que casque, gants, vêtements réfléchissants.
- Vérifier systématiquement, avant chaque déplacement, les réglages de votre vélo à assistance électrique (serrage des pièces et roues, pression des pneus, fonctionnement freins et phares).
- Assurer un entretien régulier chez votre revendeur habituel.
- Adapter votre conduite aux conditions de circulation et au code de la route en vigueur.

1.4 Guide des modèles : votre vélo adapté à vos besoins

Il s'agit désormais de vérifier que vous utilisez votre vélo dans le bon cas de figure et qu'il correspond à votre usage. Nous avons développé nos vélos pour des utilisations différentes que nous vous invitons à consulter dans le tableau ci-dessous.

ATTENTION : le non-respect des conditions d'utilisation peut entraîner des risques et des limites aux conditions de garantie.

Catégorie	Utilisation	Modèles
 <p>Urbain</p>	<p>Les vélos de cette catégorie sont destinés à un usage urbain quotidien, sur route goudronnée, pavée ou encore les pistes cyclables. Ces vélos ne sont pas destinés à des sauts, un usage en compétition ou sur des chemins tout-terrain, et/ou accidentés.</p> <p>Ces vélos sont conformes aux normes ISO 4210 « Cycles — Exigences de sécurité des bicyclettes » et EN 15194 « Cycles à assistance électrique »</p>	<p>EasyCool Street</p> <p>EasyCool Max</p> <p>EasyCity Street</p> <p>EasyCity Max</p>
 <p>Trekking</p>	<p>En plus d'être destinés à un usage urbain quotidien, les vélos de cette catégorie sont équipés des composants idoines pour une pratique sportive sur des routes gravillonnées ou des chemins forestiers carrossables. Ces vélos ne sont pas destinés à des sauts, un usage en compétition ou sur des chemins tout-terrain, et/ou accidentés.</p> <p>Ces vélos sont conformes aux normes ISO 4210 « Cycles — Exigences de sécurité des bicyclettes » et EN 15194 « Cycles à assistance électrique »</p>	<p>EasyCity Cross</p> <p>EasyLand Cross</p>
 <p>Sport</p>	<p>Ces vélos conviennent tout à fait à une utilisation urbaine, à des routes gravillonnées ou sur des chemins carrossables et sont plus conçu pour un usage sportif tout terrain. Néanmoins ils ne sont pas adapté aux pratiques type « Enduro » et « Descente ».</p> <p>Ces vélos sont conformes aux normes ISO 4210 « Cycles — Exigences de sécurité des bicyclettes » et EN 15194 « Cycles à assistance électrique »</p>	<p>EasySport</p> <p>EasySport Max</p>
 <p>Utilitaire</p>	<p>Les vélos de cette catégorie sont destinés à un usage urbain quotidien, sur route goudronnée, pavée ou encore les pistes cyclables. Ils sont aussi destinés au transport de personnes et de marchandises. Ces vélos ne sont pas destinés à des sauts, un usage en compétition ou sur des chemins tout-terrain, et/ou accidentés. Ces vélos sont conformes aux normes ISO 4210 « Cycles — Exigences de sécurité des bicyclettes » et EN 15194 « Cycles à assistance électrique »</p>	<p>EasyTail</p>

2. MISE À LA ROUTE ET RÉGLAGES

2.1 Conseils généraux d'utilisation

Familiarisez-vous avec votre vélo

d'abord sur le mode d'assistance le plus faible et dans de bonnes conditions de circulation. Vous pourrez ensuite explorer toutes les possibilités de votre vélo.

Utiliser les vitesses à bon escient

Les vitesses d'un vélo à assistance électrique doivent être utilisées comme pour la conduite d'une voiture. Si vous démarrez sur la plus grande vitesse, le moteur sera sollicité très fortement et cela réduira d'autant votre autonomie.

L'assistance de votre VAE se déclenche en fonction de la cadence de pédalage. Une cadence de pédalage trop lente, résultant du choix initial d'un petit pignon pour aller à grande vitesse, peut provoquer une baisse de l'assistance en côte comme sur terrain plat.

Entretien

Un entretien régulier de votre VAE en préservera la longévité et le bon fonctionnement. Le système électrique de votre VAE est bien sûr conçu pour résister à une utilisation sous la pluie. Il est toutefois impératif d'attendre le séchage de la batterie avant de la brancher pour la recharger et la réutiliser.

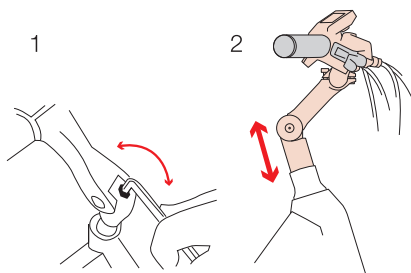
Ne nettoyez jamais votre VAE à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou d'un nettoyeur à haute pression. Cela risquerait d'endommager les composants électriques et leurs connexions.

2.2 Réglage de la potence (selon modèles) et du guidon

Outils requis : clé 6 pans de 5 mm

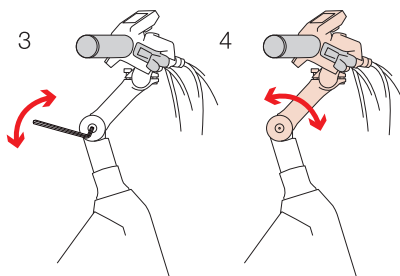
Hauteur

Pour régler la hauteur du guidon, desserrer le boulon expansible avec une clé à six pans (1). Après avoir réglé à la bonne hauteur le guidon (2), bien resserrer le boulon. Vérifier ensuite que votre guidon est bien serré.



Angle

Pour régler l'angle du guidon, desserrer le boulon sur le côté du guidon (3). Une fois l'angle bien choisi (4) en fonction de votre confort, resserrer le boulon. Pour votre confort, les bras doivent être tendus à 80% lorsque vous êtes assis sur la selle : cette position garantit une meilleure maniabilité.



Un repère minimum d'insertion est présent sur la tige de certains modèles de potence. Le repère ne doit jamais être visible.

Pour votre confort, les bras doivent être tendus à 80% lorsque vous êtes assis sur la selle : cette position garantit une meilleure maniabilité.

2.3 Réglage de la selle

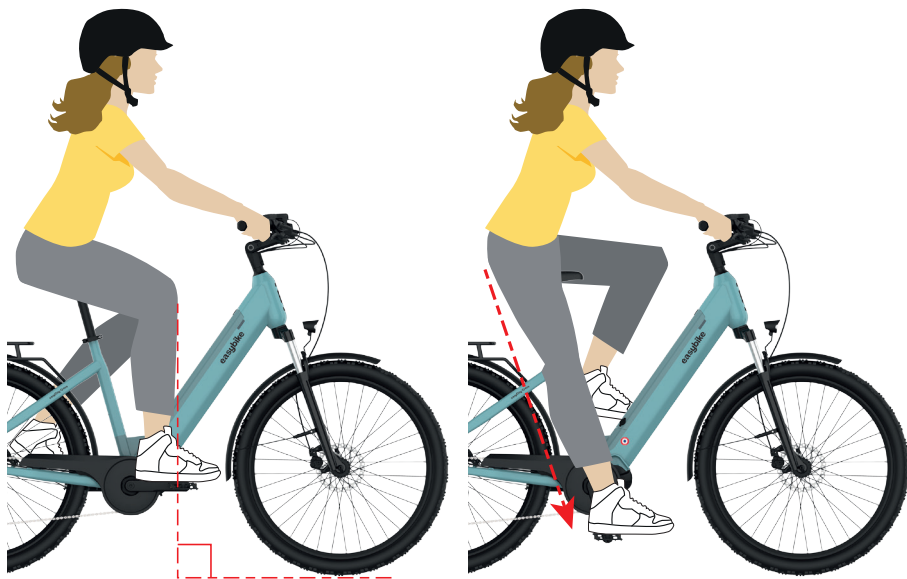
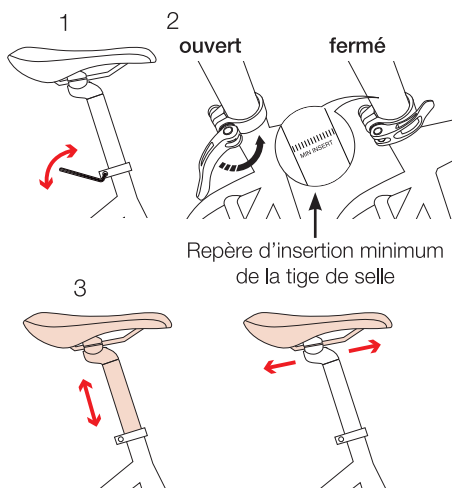
Outils requis : clé 6 pans de 5 mm (si le collier de selle est fixe)

Hauteur

prendre la selle et desserrer le collier (1) jusqu'à ce qu'il soit suffisamment lâche pour tourner. Si le collier est équipé d'un système de verrouillage rapide (2), veiller à ouvrir le levier pour effectuer le réglage en hauteur.

Régler ensuite à la hauteur désirée (3).

Une fois que la position est réglée, resserrer le collier.



Nous vous conseillons de régler la hauteur de la selle de façon à ce que, jambe tendue, votre talon repose sur la pédale dans sa position la plus basse. En effet, pédaler avec la pointe du pied sur la pédale en ayant la jambe légèrement fléchie vous procurera plus de confort lors d'un usage régulier.

2.4 Béquillage

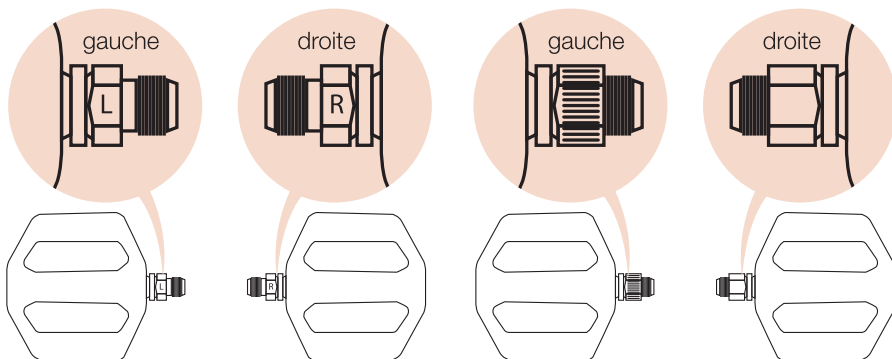
Toujours béquiller votre VAE sur un sol horizontal et stable.

2.5 Assemblage des pédales

Les 2 pédales sont identifiées soit :

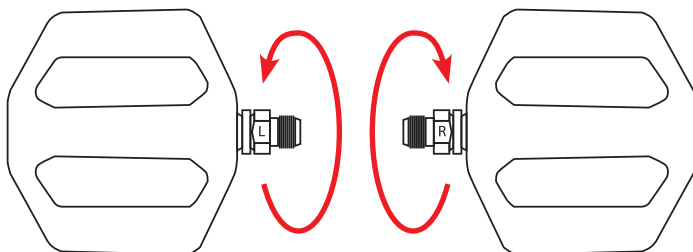
par un L (gauche) et un R (droite)

par des stries pour la pédale gauche (au niveau de la bague de serrage) et une finition lisse sur la pédale droite



a - Serrer la pédale de gauche dans la manivelle de gauche en tournant les filets dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

b - Serrer la pédale de droite dans la manivelle de droite en tournant les filets dans le sens des aiguilles d'une montre.



2.6 Feux

Votre VAE est équipé de feux avant et arrière dont le fonctionnement est piloté par la console. Sur certains modèles, le feu arrière est un feu avec une fonction « Stop ». Lors des freinages, le feu arrière s'éclairera avec une plus grande luminosité, signalant ainsi que vous êtes en train de freiner.

2.7 Autres Recommandations d'utilisation

2.7.1 Réglages du dérailleur

Chaque vélo Easybike est minutieusement monté dans notre usine de St-Lô et ensuite vérifié par votre revendeur agréé. Nous vous invitons à contacter directement votre revendeur en cas d'anomalie sur un élément du dérailleur.

Toutefois, voici les réglages de base d'un dérailleur arrière.

2.7.1.a Régler les butées

Les butées évitent que la chaîne ne saute, en maintenant le dérailleur du petit et du grand pignon dans leur trajectoire idéale. Elles sont bien réglées quand le dérailleur navigue de bas en haut et de haut en bas sans jamais dérailler, et sans bruits de frottement sur le plus petit ou le plus grand pignon.

La vis H permet d'ajuster la butée inférieure (côté petit pignon).

La vis L permet d'ajuster la butée supérieure (côté grand pignon).

– Réglage optimal de la butée côté petit pignon (butée haute, ou butée basse) : alignement de la chaîne et du galet-guide avec le petit pignon

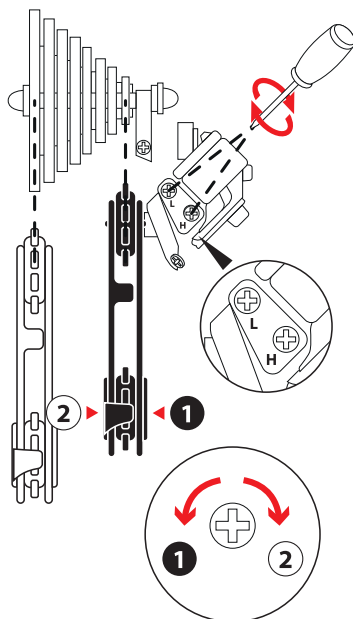
– Réglage optimal de la butée côté grand pignon (butée haute, ou butée haute) : alignement de la chaîne et du galet-guide avec le grand pignon

Il faut bien se souvenir que :

– dévisser = déplacement de la butée vers l'extérieur (du cadre)

– visser = déplacement de la butée vers l'intérieur (de la roue)

Votre dérailleur doit arriver en butée côté grand pignon. Sinon votre câble est probablement trop tendu, donc desserrez la vis serre-câble.



2.7.1.b Régler la tension du câble de dérailleur

Avant de régler la tension du câble

nous vous conseillons de desserrer le câble, puis de positionner la molette de réglage à la moitié de sa course. Ce petit détail est très utile pour ensuite augmenter ou réduire la tension.

- Positionnez votre chaîne sur le petit pignon.
- Tirez à la main le câble de dérailleur et tendez le, puis ajustez la vis de serrage.
- Testez le passage de toutes vitesses en soulevant votre roue arrière, et en actionnant une pédale tout en tournant la poignée des vitesses.
- Affinez la tension avec la molette pour trouver le bon réglage.

Si les vitesses ont du mal à monter, ajoutez de la tension à l'aide de la molette en vissant la molette.

Si les vitesses ont du mal à descendre, enlevez de la tension à l'aide de la molette en dévissant la molette.

Le réglage se fait petit à petit, en testant le passage de vitesses et ajoutant/enlevant de la tension de câble.

2.7.1.c. Le test de passage de vitesses

Le test de passage de vitesses doit refléter au mieux l'utilisation réelle de vos vitesses.

Pour bien tester vos vitesses :

- D'abord, passez les vitesses une à une, du petit au grand pignon puis inversement.
- Puis, dans un deuxième temps, plus rapidement.
- Enfin, testez le passage de vitesses avec tous les plateaux (si vous avez plusieurs plateaux).

2.7.1.d. Le passage de vitesses manque de précision

Si vous n'arrivez pas à régler correctement votre dérailleur arrière : vérifiez les galets et la patte de dérailleur. Si les vitesses sautent, ne montent pas ou des cliquetis continuent à se faire entendre, cela peut provenir :

- des galets de dérailleur qui sont peut-être à remplacer.
- de la patte de dérailleur : une patte tordue n'offre plus le bon alignement du dérailleur avec le pignon et il faut la remplacer.

2.7.2 Réglages des roues

Chaque vélo est équipé de pneus aux caractéristiques différentes. Il est important d'en prendre soin et de les vérifier régulièrement afin de prolonger leur durée de vie.

Prolonger la durée de vie de vos roues

- Vérifier que votre roue n'est pas voilée avant chaque utilisation.
- Vos jantes doivent être propres et en bon état (faites très attention au éclats d'aluminium provenant de la jante, et qui sont souvent responsables de crevaison fortuite).
- Toujours passer un doigt ou encore mieux un pinceau à l'intérieur de la jante pour enlever les impuretés.
- Vérifier la pression de vos roues régulièrement, soit à l'aide d'une pompe avec jauge soit en allant chez votre revendeur.
- La pression optimale d'une roue est toujours inscrite sur les flancs du pneu. Attention votre utilisation (ex. : pratique sportive en forêt) et les conditions climatiques sont à prendre en compte lorsque vous gonflez des pneus. Par exemple, ne gonflez pas trop vos pneus en cas de forte chaleur, surtout si vous roulez sur un bitume brûlant. Ne sous-gonflez pas vos pneus pour autant, c'est aussi un facteur de crevaison (par pincement). Enfin il s'agit avant tout d'un élément de confort, gonflez votre pneu en fonction de votre ressenti.
- Enlevez les bouts de corps étrangers qui peuvent s'introduire dans les crampons ou à la surface du pneu.
- Quand vous changez de pneu, respectez la flèche sur le flanc des pneus qui vous indique dans quel sens les monter

Veillez utiliser les mêmes tailles de pneus et de chambre à air ou demandez à votre revendeur si vous souhaitez faire des changements.

2.7.3 Transports des enfants et de charges

Si votre Easybike est équipé d'un siège enfant, merci de vérifier ces points importants :

- Le panier/sacoche ou le siège enfant doit être parfaitement installé.
- L'enfant doit être parfaitement attaché comme expliqué dans la notice du siège-enfant.
- L'enfant doit être équipé d'un casque.
- Attention à ce que les pieds de l'enfant ne puissent pas se coincer dans la roue.
- Bien répartir les charges sur le vélo de manière homogène.
- Bien fixer les charges sur le vélo.
- Bien respecter le poids total autorisé sur le vélo.



3. BATTERIE

3.1 Remarques générales

La batterie est l'élément le plus important de votre vélo, en respectant bien ces consignes, vous pourrez optimiser son utilisation, sa durée de vie, et éviter toute panne technique. Pour plus d'information, merci de consulter la notice batterie en annexe.

Débranchez la batterie et conservez-la dans un environnement où la température moyenne est de 25°C. Mais rappelez-vous qu'elle se déchargera tout de même bien que vous ne l'utilisiez pas. Par conséquent, il faudra la charger à nouveau avant de recommencer à utiliser votre vélo. Par ailleurs, si vous n'utilisez pas votre vélo sur 30 jours, rechargez quand même la batterie pendant une trentaine de minutes chaque mois pour la maintenir en bon état.

- Toujours stocker la batterie à un niveau de charge d'environ entre 50% et 70% pour le stockage. 30% pour le transport. Ne jamais stocker une batterie chargée à 100%.
- Vérifier ce niveau tous les mois et faire un complément de charge si nécessaire.
- Retirer la batterie du vélo pour tout stockage et l'entreposer à une température d'environ 20°C, à l'abri de l'humidité et des rayons directs du soleil. En aucun cas la batterie ne devra être stockée à une température inférieure à 15°C.
- Après une période de stockage, effectuer plusieurs cycles de charge/décharge afin de retrouver la capacité maximale de la batterie.
- Si vous revenez d'une sortie à l'extérieur en plein hiver ou en été, vous devez attendre que la température revienne à un niveau ambiant avant de la brancher. C'est important pour assurer sa longévité.
- Utiliser uniquement le chargeur livré avec votre vélo à assistance électrique. L'utilisation de tout autre chargeur risque d'endommager la batterie et entraînera l'annulation de la garantie.
- Ne pas dépasser 90 jours sans charge, sinon perte de garantie.
- Ne jamais ouvrir la batterie (risques d'électrisation, annulation de la garantie).
- Ne pas exposer la batterie au gel, à une source de chaleur intense ni à des projections importantes d'eau ou de tout autre liquide.

LE NON-RESPECT DES CONDITIONS DE STOCKAGE PEUT ENTRAINER UNE ANNULATION DE LA GARANTIE.

3.2 Recharge de la batterie

Les batteries au lithium se rechargent sans contrainte et sans effet mémoire. Pour la première utilisation, nous recommandons toutefois de charger complètement la batterie. La capacité maximum de la batterie sera obtenue après quelques cycles complets de charge / décharge.

Procédure de charge de la batterie

1. Brancher le chargeur sur la batterie (l'adaptateur selon le modèle).
2. Brancher le cordon du chargeur sur une prise secteur. Observer le voyant LED situé sur le chargeur :
 - Le voyant LED orange ou rouge (suivant les modèles) du chargeur (a) indique que le chargeur est en charge. Ce voyant devient vert quand la batterie est chargée et/ou connecté au secteur.
3. Débrancher le chargeur une fois la batterie chargée.

3.3 Batterie - précautions d'usage

- Ne pas exposer à des températures supérieures à 60°C.
- Ne pas démonter.
- Ne pas jeter dans des conteneurs non-appropriés.
- Risque d'incendie.
- Risque d'électrocution.
- Manipuler avec précaution, produit sensible aux chocs.

LE FAIT DE NE PAS UTILISER LA BATTERIE PENDANT UNE DUREE PROLONGÉE PEUT LUI OCCASIONNER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES. EN CAS DE STOCKAGE PROLONGÉ, VEILLER À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES RÈGLES DE STOCKAGE DE VOTRE BATTERIE :

1. Retirer la batterie de votre vélo et la stocker dans un endroit sec à l'abri des rayons directs du soleil.
2. Maintenir un niveau de charge en permanence à 50%. Vérifier chaque mois l'état de charge de la batterie. Effectuer un complément de charge si nécessaire.
3. Après une période de stockage, effectuer plusieurs cycles de charge/décharge afin de retrouver la capacité maximale de la batterie.

- Le chargeur de la batterie ne résiste pas à l'humidité et/ou aux chocs provoqués par la chute.
- Le non respect des conditions de stockage peuvent entrainer une annulation de la garantie.
- Lorsque la batterie est totalement vide, vous devez la recharger immédiatement. Les batteries qui sont stockées vides peuvent subir des dommages irréparables et la garantie peut se voir annulée.

AVERTISSEMENTS :

- Si le boîtier de votre batterie est endommagé, ne pas l'utiliser et ne pas la charger. Adressez-vous à un distributeur agréé.
- Ne tentez pas de démonter, d'ouvrir, d'écraser, de percer ou de modifier la batterie. Ne court-circuitez pas les bornes des connecteurs principaux et de recharge.
- Ne jamais jeter une batterie en fin de vie dans la nature, retournez-la à un distributeur agréé pour qu'elle puisse être recyclée dans la filière adaptée.
- N'approchez pas la batterie du feu. Évitez les changements brusques de température.
- Ne faites pas subir de chocs à la batterie.
- Ne mettez pas la batterie dans un four (micro-ondes ou conventionnel). Ne mettez pas la batterie dans un environnement sous pression. Évitez les températures extrêmes.
- Assurez-vous que la batterie ne gèle pas.
- Il est indispensable de déconnecter le chargeur à la fin de la charge.
- Veillez à toujours éteindre le système électrique de votre vélo après utilisation sous peine de l'endommager.

3.4 Installation et extraction de la batterie

Le verrouillage se trouve sur le côté gauche du cadre du vélo. Il vous permet de verrouiller la batterie ou de la déverrouiller pour la retirer du vélo.

Pour déverrouiller la batterie : enfoncer la clé dans la serrure et la tourner vers la gauche. Vous devriez entendre un clic, et la batterie devrait se soulever de son carcan. Sur certains modèles la batterie est sur le dessus de votre cadre, sur d'autre en-dessous. Dans les deux cas, une fois la batterie « déclipée », vous pouvez prendre le cache batterie entre vos doigts, et la retirer délicatement.

RETIRER LA CLÉ APRÈS AVOIR REPLACÉ ET VERROUILLÉ LA BATTERIE AFIN D'ÉVITER LA PERTE DE CELLE-CI OU LE VOL ÉVENTUEL.

3.5 Allumage de la batterie

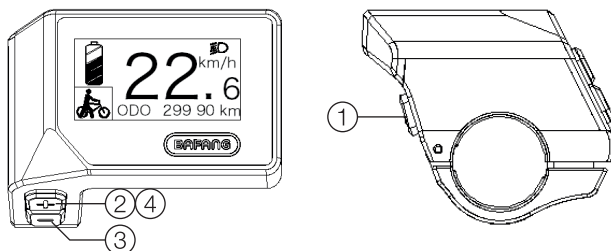
Pour allumer votre batterie, appuyer sur le bouton rouge «Power» situé sur la console du vélo. Le témoin du niveau de charge se trouve sur votre console.

4. CONSOLE DE COMMANDE

4.1 Console LCD Bafang C221

4.1.1 Boutons

1. On/Off
2. Augmenter l'assistance au pédalage
3. Diminuer l'assistance au pédalage
4. (maintien enfoncé) Commande d'éclairage avant et arrière 



4.1.2 Allumage / arrêt du système

Allumer la batterie en utilisant l'interrupteur situé sur la console de commande. Effectuer une pression rapide sur la touche On/Off (1) de la console de commande. Pour éteindre le vélo, maintenir la touche On/Off de la console de commande enfoncée pendant trois secondes.

4.1.3 Sélection du niveau d'assistance

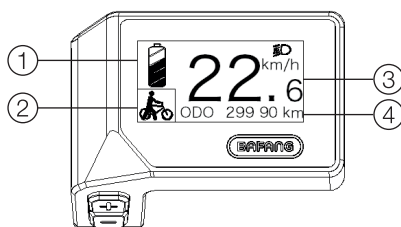
Vous disposez de 5 niveaux d'assistance. Effectuer une pression rapide sur le bouton + (2) ou - (3) pour choisir le niveau d'assistance souhaité.

4.1.4 Commande d'éclairage avant

Maintenir le bouton + (4) enfoncé pour allumer ou éteindre l'éclairage.

4.1.5 Interface écran

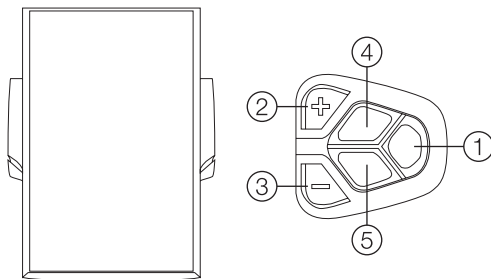
1. Niveau de batterie
2. Niveau d'assistance
3. Vitesse instantanée
4. Distance parcourue / Distance totale (affichage alternatif)



4.2 Console LCD Bafang C18 / C270

4.2.1 Boutons


1. On/Off
2. Augmenter l'assistance au pédalage
3. Diminuer l'assistance au pédalage
4. Eclairage
5. Ok / Entrer



4.2.2 Allumage / arrêt du système

Presser le bouton On/Off (1) pour allumer le système
Presser à nouveau le bouton On-Off (1) pour éteindre le système

4.2.3 Sélection du niveau d'assistance

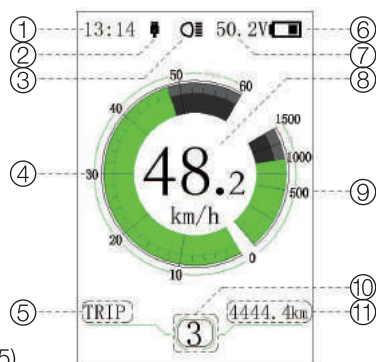
Effectuer une pression rapide sur le bouton + (2) ou - (3) pour choisir le niveau d'assistance souhaité.
Pour passer en mode piéton, maintenir le bouton - (3) enfoncé jusqu'à l'apparition du symbole 

4.2.4 Commande d'éclairage

Maintenir le bouton + (2) enfoncé pour allumer ou éteindre l'éclairage.


4.2.5 Interface écran

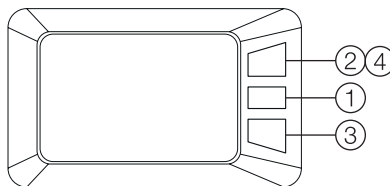
1. Heure
2. Indicateur de connexion USB
3. Indication éclairage
4. Compteur vitesse
5. Indication mode d'affichage
6. Indication niveau batterie
7. Indication voltage
8. Vitesse temps réel
9. Incation puissance en watts / ampère
10. Niveau d'assistance
11. Donnée correspondante au mode d'affichage (5)



4.3 Console LCD Key Display KD21C

4.3.1 Boutons

1. On/Off (maintenir enfoncé + de 2 secondes)
2. Augmenter l'assistance au pédalage
3. Diminuer l'assistance au pédalage
4. (maintenir enfoncé + de 2 secondes)
Commande d'éclairage avant et arrière 



4.3.2 Allumage / arrêt du système

Maintenir enfoncé deux secondes la touche Mode (1) de la console de commande.
Pour éteindre le vélo, maintenir la touche Mode (1) de la console de commande enfoncée pendant deux secondes.

4.3.3 Sélection du niveau d'assistance

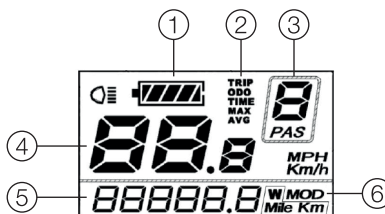
Vous disposez de 5 niveaux d'assistance.
Effectuer une pression rapide sur le bouton + (2) ou - (3) pour choisir le niveau d'assistance souhaité.

4.3.4 Commande d'éclairage

Maintenir le bouton + (4) enfoncé pour allumer ou éteindre l'éclairage.

4.3.5 Interface écran

1. Niveau de batterie
2. Liste des fonctions
3. Niveau d'assistance
4. Vitesse instantanée
5. Distance parcourue /
Distance totale (affichage alternatif)
6. Indication mode d'affichage



4.4 Moteurs et batteries

Les moteurs, les consoles et les batteries sont spécifiques à chaque modèle. Chacune de ses spécificités disposent donc de son manuel utilisateur. Ce sont évidemment les parties les plus importantes d'un VAE, et il ne faut pas essayer de réparer quoique ce soit, sans être sûr de son impact sur le vélo. Pour cette raison, nous vous conseillons toujours d'aller voir votre revendeur dès le premier message d'alerte ou code erreur. Ils sont formés sur les moteurs. Voici le tableau des annexes qui vous permettra de rentrer dans le détail des kits motorisation.

Modèle	Moteur	Console	Batterie
EasyCool Street	Bafang RM G060.250.DC (48V250W)	Key Display KD-21C	Lithium-ion Phylion 46.8V9.8Ah 458.6Wh Cellules Samsung
EasyCool Max	Bafang M300 (48V250W)	Bafang LCD Display-DPC221	Lithium-ion Phylion 48V10AH, Cellules Samsung
EasyCity Street	Bafang RM G020.250.D (36V250W)	Key Display KD-21C	Lithium-ion Phylion 36V10Ah 360Wh Cellules Samsung
EasyCity Max	Bafang M300 (48V250W)	Bafang LCD Display-DPC221	Lithium-ion Phylion 46.8V9.8Ah 458.6Wh Cellules Samsung
EasyCity Cross	Bafang M420 (48V250W)	Bafang LCD Display-DPC270	Lithium-ion Phylion 46.8V9.8Ah 458.6Wh Cellules Samsung
Easyland Cross	Bafang M410 (48V250W)	Bafang LCD Display-DPC18	Lithium-ion Phylion 46.8V9.8Ah 458.6Wh Cellules Samsung
EasySport	Bafang M410 (48V250W)	Bafang LCD Display-DPC221	Lithium-ion Phylion 46.8V9.8Ah 458.6Wh Cellules Samsung
EasyTail	Bafang M400 (48V250W)	Bafang LCD Display-DPC221	Lithium-ion Phylion 48V20Ah 960Wh Cellules Samsung

Pour de plus amples informations concernant les moteurs et les batteries, nous vous invitons à consulter les notices en annexes ou sur notre site internet easybike.fr.

5. ENTRETIEN

5.1 Plan d'inspection

Votre vélo Easybike subit des contraintes, s'use, et par conséquent nécessite une attention particulière de votre part afin d'en prolonger la durée de vie et garantir un fonctionnement optimal.

En effet les matériaux et composants équipant votre vélo ont été choisis avec soin ; ils vont réagir différemment à l'usure du temps et de l'environnement.

Un composant trop vétuste ou mal révisé, risque de :

- vous blesser : en se brisant soudainement et en vous faisant chuter ;
- vous ralentir : par exemple un pneu dégonflé va être un facteur de décélération ;
- abîmer les autres composants de votre vélo, et fragiliser son ensemble, une chaîne distendue va abîmer l'intégralité de la transmission et même parfois d'un moteur central

Pour ne prendre aucun risque, et parce qu' « il vaut mieux prévenir que guérir », voici la liste des composants auxquelles il faut faire attention.

Si vous avez un doute, merci de consulter les notices du composant que vous pouvez trouver en annexe ; vous pouvez également rendre visite à votre revendeur.

Liste des éléments dont l'usure est à contrôler régulièrement :

- Groupe de freinage : plaquettes, disques, câbles, manettes.
- Groupe roue : pneus, chambres à air, fonds de jante, jantes, moyeu.
- Groupe transmission : chaîne, plateau, cassette, galets de dérailleur, guide chaîne, carter de chaîne.
- Le reste : câbles, gaines, sonnette, grip, tige de selle, selle, pédales, porte-bagages, garde-boues.

ATTENTION : Apportez un soin tout particulier à la chaîne de votre VAE, qui est très sollicitée par le moteur, bien plus que sur un vélo dit musculaire. De plus, quand elle casse, c'est très désagréable et entraîne souvent des blessures.

Inspectez régulièrement son usure. Si elle ne vous semble pas assez tendue, rendez-vous chez votre revendeur. Remplacez-la régulièrement. Demandez conseil à votre revendeur en cas de doute.

5.2 Recommandations

Avant & après chaque sortie

- Inspectez les freins.
- Inspectez la pression des pneus et les éventuels dommages (trous, corps étrangers dans le pneu).
- Inspectez le serrage de roues.
- Inspectez le serrage de la potence et du cintre.
- Inspectez le bon fonctionnement de la fourche
- Vérifiez que la batterie est bien verrouillée dans le cadre.
- Rangez de préférence votre vélo dans un endroit à l'abri des aléas environnementaux.
- Une batterie a un fonctionnement optimal si elle est déchargée et rechargée complètement.

Tous les mois

- Inspectez la présence éventuelle de jeu dans la potence et le cintre.
- Inspectez la cassette et surtout la chaîne qui sont soumises à plus rude épreuve sur un VAE à moteur central.
- Inspectez les câbles, durites, manettes.
- Inspectez les dérailleurs, lubrifiez-les si besoin.
- Inspectez l'usure des plaquettes et patins des freins, remplacez les si besoin.
- Inspectez le voile des roues, la tension des rayons.

Tous les six mois (en fonction de la fréquence, et le type d'utilisation)

- Inspectez le cadre et vérifiez qu'il n'a aucun début de fissures.
- Inspectez et graissez les pièces en frottement.

Tous les deux ans

- Il est conseillé de remplacer le cintre, la potence, et la chaîne.
- Il est conseillé de purger ses freins (à faire par votre revendeur).

Pour un contrôle plus efficace, il est conseillé de se rendre chez votre revendeur agréé, afin de faire un contrôle poussé.

ATTENTION : Ne jamais mettre d'huile sur la chaîne sans avoir préalablement protégé les disques de frein. L'huile sur les disques de freins va réduire fortement les performances de freinage, et créer un bruit très désagréable. Des plaquettes polluées sont impérativement à remplacer.

5.3 Carnet d'entretien

Nous avons mis du cœur à l'ouvrage pour réaliser ce vélo, cependant cela reste une machine électrique avec une batterie et il convient d'en prendre soin, de ne pas la laisser exposée dehors à de trop haute ou trop basse températures, sous la pluie et sous la neige. Il est fortement conseillé de mettre votre vélo à l'abri en cas de fortes intempéries. Enfin, nous vous recommandons vivement de faire inspecter votre vélo par votre professionnel à intervalles réguliers, afin de maximiser son espérance de vie, et de vous garantir une expérience d'utilisation comme au premier jour.

Voici donc votre cahier d'entretien, qui nous l'espérons, vous incitera à aller consulter votre revendeur régulièrement.

Vous pourrez consulter le kilométrage dans les informations stockées dans la console de votre vélo.

1^{ère} révision	
Préconisée 3 mois et/ou 400km après la date d'achat	Etat du vélo Pièces remplacées/réparées Conseils pour une meilleure utilisation de votre Easybike
Date : Kilométrage : Signature :	
2^{ème} révision	
Préconisée 1 an et/ou 2000km après la date d'achat	Etat du vélo Pièces remplacées/réparées Conseils pour une meilleure utilisation de votre Easybike
Date : Kilométrage : Signature :	
3^{ème} révision	
Préconisée 2 ans et/ou 4000km après la date d'achat	Etat du vélo Pièces remplacées/réparées Conseils pour une meilleure utilisation de votre Easybike
Date : Kilométrage : Signature :	
4^{ème} révision	
Préconisée 3 ans et/ou 6000km après la date d'achat	Etat du vélo Pièces remplacées/réparées Conseils pour une meilleure utilisation de votre Easybike
Date : Kilométrage : Signature :	

6. GARANTIE

6.1 Information sur la garantie et éléments nécessaires à sa mise en œuvre

Votre vélo, conforme aux exigences de sécurité (décret 2016-364), est commercialisé par un réseau de distributeurs agréés par la société Rebirth. La présente garantie commerciale est consentie par la société Rebirth dont le siège social est 4 rue Tarbé 75017 Paris.

IMPORTANT : Veuillez noter les références et informations relatives à votre vélo dans le paragraphe ci-dessous. Le numéro de série est gravé sur le cadre au niveau du boîtier de pédalier ou de la douille de direction. Conservez également la facture de votre vélo. Ces précautions pourront vous être utiles pour signaler la perte ou le vol à la police ou faire intervenir une assurance.

6.2 : « Passeport de votre Easybike »

Références et informations

N° de clé :

N° de série :

N° de moteur (facultatif) :

N° de la batterie (facultatif) :

Couleur :

Date d'achat :

Nom du distributeur :

Adresse du distributeur :

NOTA BENE : La société Rebirth ne peut garantir la conservation des données individuelles et nominatives de votre vélo relatives à un numéro de série.

**LA FACTURE D'ACHAT SERT DE BON DE GARANTIE.
CONSERVEZ-LA SOIGNEUSEMENT POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA
GARANTIE COMMERCIALE.**

6.3 Garantie commerciale

Au titre de la présente garantie commerciale, nos vélos à assistance électrique sont garantis contre tout défaut de fabrication à compter de la date d'achat inscrite sur la facture dans les conditions suivantes :

	Cadre	Moteur	Partie électrique (dont batterie) et mécanique
Consommateur	10 ans	2 ans	2 ans

Étendue territoriale

La présente garantie commerciale est applicable sur le territoire de l'Union Européenne (à l'exclusion de tous territoires et toutes collectivités ultramarins).

Restrictions du constructeur

La garantie commerciale est strictement limitée au remplacement ou à la réparation, à la discrétion de la société Rebirth, des pièces reconnues défectueuses, après examen par la société Rebirth. Dans cette hypothèse, les frais de pièces seront pris en charge par la société Rebirth.

Exclusions de garantie

L'acheteur est informé que la garantie commerciale ne couvre pas les cas suivants :

- Utilisation non conforme aux utilisations prévues dans la présente notice (notamment utilisation tout terrain, acrobatie, surcharge, mauvaises conditions de transport...) ou négligence.
- Non-respect des recommandations figurant dans la présente notice.
- Remplacement ou réparations résultant :
 - De l'usure normale des pièces de votre vélo (notamment pneumatiques, valves, pièces d'usure, feux, ampoules, freins...).
 - De l'entretien de celui-ci de façon non conforme aux recommandations figurant dans la présente notice.
- Entretien ou lavage non conforme aux directives techniques du constructeur décrites dans la présente notice.
- Intervention ou modification de votre vélo par un tiers ou un distributeur non agréé par la société Rebirth.
- Équipement avec d'autres composants que ceux d'origine.
- Baisse de l'autonomie résultant de l'usure normale de la batterie pouvant atteindre jusqu'à 25% dans la période de garantie.
- La garantie contractuelle est uniquement applicable pour le premier utilisateur et n'est pas transférable.

S'il apparaît que la cause de la demande de garantie commerciale résulte d'un de ces cas, la garantie commerciale ne s'appliquera pas.

La garantie sera également refusée si des dommages ont été causés par abus ou accident.

Mise en œuvre de la garantie

Toutes les demandes de mise en œuvre de la présente garantie commerciale devront être présentées auprès d'un distributeur agréé ou de la société Rebirth.

Le propriétaire sollicitant la mise en œuvre de la garantie présentera au distributeur agréé ou à la société Rebirth une copie de la facture d'achat, ainsi que la présente garantie datée et revêtue du cachet commercial du distributeur agréé ou de la société Rebirth (cachet du distributeur à apposer sur la présente notice).

Les interventions réalisées au titre de la garantie peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci conformément aux dispositions spéciales prévues par l'article L. 217-13 du Code de la consommation.

6.4 Garanties légales

Indépendamment de la présente garantie commerciale, la société Rebirth reste tenue de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation et de la garantie des vices cachés prévue par les articles 1641 à 1649 du Code civil.

La société Rebirth rappelle à ce titre les dispositions suivantes :

• Article L. 217-4 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat. »

• Article L. 217-5 du Code de la consommation

« I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;

2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;

3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat. »

- **Article 1641 du Code civil**

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.»

- **Article 1648 alinéa 1 du Code civil**

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.
Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, a peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.»

NOTA BENE : Pour une durabilité et un fonctionnement optimum, reportez-vous aux notices spécifiques des fabricants livrées avec cette notice afin de respecter les réglages et la maintenance de ces composants. Veuillez notamment adapter le réglage de dureté des suspensions à votre gabarit et à votre pratique.

Good
trip

Nice
people
ride
Easybike

easybike.fr



easybike-fr



easybikeofficiel



easybike